

# **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 MARS 2021**

L'an deux mil vingt un, le quinze mars à vingt heures zéro minute, le Conseil Municipal de Saint Martin sur le Pré, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence Monsieur Jacques JESSON, Maire.

Présents: Mesdames et Messieurs Laurence JACQUET-CHARPENTIER, Jean-Philippe BROCHET, Jean-François WALSHOFER, Jocelyne HERMANT-VALENTIN, Frédéric SAINZ, Dorinda DA SILVA, Bernadette CASTELHANO, Stéphane MAYET, Marie DEHAN, Florence CACHARD, Michel HATTAT, Fabrice VACHEZ, Emilie JOUREAU, Christiane LAGRAULET-REINHEIMER.

Secrétaire de séance : Emilie JOUREAU.

Date de convocation : 10 mars 2021.

## **N°2021-12 : Approbation compte de gestion 2020 budget général**

### **Le conseil municipal,**

- Après s'être fait présenter les budgets de l'exercice et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres et de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à réaliser,
- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice,
- Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice précédent, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires :

Déclare, à l'unanimité des membres votants, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **N°2021-13 : Vote du compte administratif 2020 budget général**

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Madame Laurence JACQUET, 1<sup>ère</sup> Adjointe, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Monsieur Jacques JESSON, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice correspondant :

1° lui donne, à l'unanimité, acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL	DEPENSES	RECETTES	SOLDE (+ ou -)
<b>Section</b>	Résultats propres à l'exercice 2020	1 521 278,80	2 401 638,82	880 360,02
<b>fonctionnement</b>	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2020)		2 385 754,02	2 385 754,02
	Résultat à affecter			3 266 114,04
<b>Section</b>	Résultats propres à l'exercice 2020	1 215 298,78	1 523 698,47	308 399,69
<b>d'Investissement</b>	Solde antérieur reporté (ligne 001 du BP 2020)	608 491,03	-	608 491,03
	Solde global d'exécution			- 300 091,34
<b>Restes à réaliser</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>au 31 décembre 2020</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>	904 838,98	334 041,12	- 570 797,86
Résultats cumulés 2020 (y compris les restes à réaliser en investissement et fonctionnement)		<b>4 249 907,59</b>	<b>6 645 132,43</b>	<b>2 395 224,84</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser (états joints à la présente délibération),

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

## **N°2021-14 : Tarifs salles des fêtes et autres salles**

Oui, le rapport de la commission des finances du 8 mars 2021 et après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité, des membres votants,**

- **Décide** de fixer, à compter du **15 mars 2021**, les tarifs des salles des fêtes, autres salles et matériel, ainsi qu'il suit :

		Tarifs
<b>GRANDE SALLE</b>	st martin	400
<b>location samedi et dimanche</b>	usines locales	480
	extérieurs (Hors particuliers)	950
<b>GRANDE SALLE</b>	st martin	225
<b>location journalière en semaine</b>	usines locales	260
	extérieurs (Hors particuliers)	555
<b>PETITE SALLE</b>	st martin	185
<b>location samedi et dimanche</b>	extérieurs	360
<b>PETITE SALLE</b>	st martin	110
<b>location journalière en semaine</b>	extérieurs	220
<b>assemblée politiques / générales</b>	petite salle	80
<b>Réunion / formation</b>	grande salle	430
<b>mise en place TABLE CHaises GRADIN / heure</b>		45
<b>supplément installation table</b>		90
<b>supplément installation chaises</b>		45
<b>supplément installation gradin</b>		180
<b>HALLE (réduction de 25 % si réservation avec la grande salle)</b>	st martin	185
<b>location samedi et dimanche</b>	extérieurs (Hors particuliers)	360
<b>HALLE (réduction de 25 % si réservation avec la grande salle)</b>	st martin	110
<b>location journalière en semaine</b>	extérieurs (Hors particuliers)	220
<i>Halle offerte aux mariés si réservation de la grande salle</i>		
<b>complexe sportif</b>	sans éclairage	26 de l'heure
	avec éclairage	32 de l'heure
<b>ancienne cantine / jour</b>		175
<b>salle des aînés / jour</b>		175
<b>barnums</b>	12*5m	80
	autres	45
<b>2 Poteaux électriques</b>	ss vestiaires	12 de l'heure
<b>4 Poteaux électriques</b>	ss vestiaires	18 de l'heure

- **Approuve** les règlements intérieurs des salles des fêtes et de la halle.

## Points d'information

- Monsieur Fabrice VACHEZ informe les membres du conseil sur le SI de démoustication. La cotisation 2021 retenue est par le nombre d'habitants.
- Madame Marie DEHAN informe les membres du conseil que le site internet a été mis à jour.
- Information sur la vaccination à la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- Madame Florence CACHARD informe les membres du conseil sur les nuisances sonores, rue de la Noue Hermandre, causées par les motos et autres engins motorisés.
- Mesdames Jocelyne HERMANT et Emilie JOUREAU informent les membres du conseil sur le projet du square de l'Abbaye. Elles expliquent que ce projet sera très nature (Vivaces, arbustes...). Un éclairage sera installé (3 lampadaires et 10 lampes de balisage au sol). Une information aux riverains sera réalisée et un plan en 3 D sera diffusé sur le Saint Martinais. Ce projet pourrait être réalisé en septembre 2021.
- Information sur le personnel par Madame Laurence JACQUET : Départ en retraite de l'ATSEM.
- Distribution de compost prévue le samedi 17 avril 2021.
- Madame Dorinda DA SILVA informe les membres du conseil sur le débordement de la mare (Chemin des Sports) sur la chaussée.
- Information sur la statue de Saint-Martin.

## Questions diverses

Pas de questions diverses.

**Séance levée à 21 heures 35.  
Prochain conseil le jeudi 15 avril 2021.**